

L'ajournement

gouvernement veut respecter ses engagements en ce qui concerne le prix du pétrole et du gaz, il faut compenser les recettes perdues.

Une question plus large encore est celle des exportations de gaz naturel aux États-Unis. Si elles se poursuivent, nous ferions bien de nous en tenir aux accords sur les prix déjà signés.

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je parlerai du problème qui a été soulevé le 26 janvier. L'office national de l'énergie estime que nous avons des réserves de gaz marchand de plus de 76 billions de pieds cubes dans les zones de production traditionnelles, et le reste du gaz marchand du pays qui pourra atteindre le triple des réserves établies actuelles, estime-t-on. Par conséquent, le gouvernement fait le nécessaire pour inciter fortement les Canadiens à devenir des consommateurs de gaz.

Ainsi, le gouvernement fédéral a financé plus de 380 projets dans le cadre du Programme d'extension des réseaux de distribution qui aide les distributeurs à financer l'expansion de leur réseau de gazoducs. Dans le cadre du programme d'installation de réseaux de distribution du gaz naturel, le gouvernement fédéral finance des travaux d'agrandissement de gazoduc de 500 millions de dollars dans la province de Québec. Pour compléter ce programme, nous avons établi le programme d'aide à la commercialisation du gaz d'un budget de 100 millions de dollars pour réduire le plus possible les risques que prennent les distributeurs québécois lorsqu'ils signent des contrats d'achat de gaz. Pour encourager l'utilisation du gaz naturel et d'autres sources d'énergie, des subventions ont été offertes à près de 360,000 consommateurs canadiens pour abandonner le chauffage au mazout par le biais du Programme canadien de remplacement du pétrole. Plus de 130,000 d'entre eux ont choisi le gaz naturel. Ce programme aide les producteurs. Il aide le

Canada à devenir autonome. Par ailleurs, il stimule l'économie.

Le gouvernement tient sa promesse, et il maintient le prix de gros du gaz naturel dans l'est du Canada à environ deux tiers du prix du pétrole. Pas plus tard que le mois dernier, il a pris une initiative importante en honorant sa promesse en matière de prix; il a annoncé une diminution de 18c. de la taxe sur le gaz naturel et sur les gaz-condensats naturels. Cette diminution maintiendra le prix du gaz dans les nouveaux marchés de l'est du Canada à environ 65 p. 100 du prix du brut. Par ailleurs, bien que les producteurs de gaz aient bénéficié de la récente augmentation du prix à la frontière de l'Alberta qui injectera 235 millions de dollars dans leur caisse, les consommateurs de l'est du Canada ressentiront à peine le contre-coup de cette hausse et les prix à la consommation diminueront en Colombie-Britannique et en Alberta, grâce à cette diminution de taxe.

Personne ne peut accuser le gouvernement fédéral de ne pas avoir pris des mesures susceptibles de permettre d'utiliser au mieux nos riches ressources en gaz naturel.

Je suis heureux que l'on se préoccupe autant du programme d'exportation du gaz naturel du gouvernement. Nous admettons qu'une intensification des exportations peut avoir des répercussions très favorables sur notre économie. Les nouveaux contingents d'exportation pourraient bien rapporter 10 milliards de dollars au secteur gazier durant cette décennie et entraîner des investissements supérieurs à 5 milliards dans la construction de nouvelles installations.

Le président suppléant (M. Blaker): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain.

(A 18 h 27, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)